

**Note explicative de synthèse**  
**Conseil communautaire du 09 juillet 2018**

L'an deux mille dix-huit, le lundi 9 juillet à 18 heures 30, le conseil communautaire s'est réuni à Anizy le Château, conformément à l'article 2122-17 du Code général des Collectivités Territoriales sur la convocation de Monsieur Vincent Morlet, Président, adressée aux délégués des communes le jeudi 5 juillet 2018.

Monsieur le Président ouvre la séance à 18 heures 35 minutes.  
Les délégués ont signé la feuille de présence en début de séance.

**Présents :**

Anizy-le-Château	Monsieur Ambroise CENTONZE-SANDRAS; Madame Patricia ARTUS Monsieur Roland SAMSON ; Madame Alcinda AZEDEVO ;
Barisis	Monsieur Guy PERNAUT ;
Bassoles-Aulers	Madame Isabelle HERBULOT ;
Besmé	madame Evelyne BOUILLON
Bourguignon sous Montbavin	Monsieur Gérard FEUTRY
Chaillevois	Monsieur Alain GELEE ;
Champs	Madame Marie-Angeline TENAILLON ;
Coucy la Ville	Monsieur René MAHU ;
Coucy-le-Château	Monsieur Jack DUMINIL; Madame Luminita LECAUX-ENACHE
Crécy au Mont	Monsieur Vincent MORLET
Faucoucourt	Monsieur Philippe CARLIER
Folembray	Madame Monique ALEXANDRE ; Monsieur Eric TOURNEMOLLE ; Madame Aurore OSTER ;
Jumencourt	Monsieur Claude WEPLER ;
Landricourt	Monsieur Eddy WARNIER ;
Leuilly-sous-Coucy	Monsieur Christian ZAKRYENSKI;
Lizy	Monsieur Jean Pierre PASQUIER ;
Montbavin	Monsieur Christophe ANANIE ;
Pont-Saint-Mard	Madame Anne marie PIERRET ;
Royaucourt et Chailvet	Monsieur Patrick TOUSSAINT
Saint Aubin	Monsieur Michel CARBONNIER ;
Selens	Monsieur Guy NICPON ;
Suzy	Monsieur Philippe PURNELLE ;
Verneuil sous Coucy	Monsieur Claude GADROY

**Excusés et ayant donné pouvoir :**

Monsieur Emmanuel FONTAINE à Monsieur Guy PERNAUT  
Monsieur Olivier CLERMONT à Monsieur Jean Pierre PASQUIER  
Monsieur Christophe NAVARRE à Monsieur Eddy WARNIER  
Monsieur Thierry LEMOINE à Madame marie-Angeline TENAILLON

**Assistaient à la séance en tant que Délégués suppléants ne prenant pas part aux votes :**

Besmé	Monsieur Georges KRESS
Crécy-au-Mont	Madame Monique MOISY ;
Montbavin	Monsieur Jean LAVOINE ;

**Secrétaire de séance :** Monsieur Guy PERNAUT

<b>Conseillers communautaires en exercice</b>	<b>55</b>
<b>Nombre de conseillers présents</b>	<b>29</b>
<b>Mandats de procuration</b>	<b>04</b>
<b>Votants</b>	<b>33</b>

**Assistaient à la séance en application de l'article 2121.5 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

- Monsieur DOUELLE Pascal – Directeur Général des Services.

Monsieur le Président constate qu'il y a 29 délégués présents sur 55, donc le quorum est atteint et l'assemblée peut délibérer.

Monsieur le Président constate qu'il y a 4 pouvoirs, ce qui porte le nombre de votants à 33.

### **Ordre du jour**

- ✓ Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 4 juillet 2018
- ✓ Finances
  - Approbation du Compte administratif et compte de gestion 2017 budget principal
  - Approbation du Compte administratif et compte de gestion 2017 budget annexe ANC
  - Approbation du Compte administratif et compte de gestion 2017 budget annexe DMA-TEOM
  - Approbation du Compte administratif et compte de gestion 2017 budget annexe DMA-REOM
  - Approbation du compte de gestion 2017 budget principal Val de l'Ailette
  - Approbation du compte de gestion 2017 budget annexe ANC Val de l'Ailette
  - Approbation du compte de gestion 2017 budget annexe DMA Val de l'Ailette
  - Décisions modificatives budget principal 2018
- ✓ Administration générale
  - Election d'un 5<sup>ème</sup> vice-président
- ✓ Questions diverses

### **Approbation du compte rendu du conseil communautaire précédent**

*Constatant qu'il n'y a pas de remarque Monsieur Morlet propose de passer au vote.*

**Les délégués communautaires « à l'unanimité » approuvent le compte rendu du conseil communautaire du 4 juillet 2018.**

### **Approbation du Compte administratif et compte de gestion 2017 budget principal**

Le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et l'état du passif, reprend dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés. Il intègre également toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté de Communes de l'exercice 2017.

Les opérations de l'exercice 2017 font ressortir les résultats suivants :

#### *Dépenses de fonctionnement*

<b>Libellé</b>	<b>BP 2017</b>	<b>Compte de gestion 2017</b>	<b>Compte Administratif 2017</b>
Chapitre 011 – charges à caractère général	1 044 268.00	759 435.01	759 435.01
Chapitre 012 – charges de personnel	2 772 875.00	2 603 790.87	2 603 790.87
Chapitre 014 – reversement sur recettes	1 098 468.00	1 083 378.00	1 083 378.00
Chapitre 022- dépenses imprévues	20 000.00	0.00	0.00
Chapitre 023 – virement à la section investissement	571 332.00	0.00	0.00
Chapitre 042 - immobilisations	250 000.00	211 640.88	211 640.88
Chapitre 65 – autres charges de gestion courante	335 498.00	284 876.63	284 876.63
Chapitre 66 – charges financières	15 000.00	13 882.58	13 882.58
Chapitre 67 – charges exceptionnelles	8 500.00	4 168.52	4 168.52
Chapitre 68 – Dotation aux provisions pour risque	0.00	0.00	0.00
<b>Total dépenses</b>	<b>6 115 941.00</b>	<b>4 961 172.49</b>	<b>4 961 172.49</b>

Recettes de fonctionnement

Libellé	BP 2017	Compte de Gestion 2017	Compte administratif 2017
Chapitre 013 – remboursement sur personnel	195 500.00	380 624.14	380 624.14
Chapitre 42 – Opération entre sections	0.00	0.00	0.00
Chapitre 70 – redevances diverses	133 000.00	267 618.01	267 618.01
Chapitre 73 – contributions directes	2 897 737.00	2 947 997.79	2 947 997.79
Chapitre 74 – dotations et subventions	1 690 231.00	1 963 977.87	1 963 977.87
Chapitre 75 – revenus des immeubles	10 170.00	53 149.41	53 149.41
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	179 458.00	8 138.23	8 138.23
<b>Total recettes</b>		<b>5 621 505.45</b>	<b>5 621 505.45</b>
<b>Résultat 2017</b>		<b>660 332.96</b>	<b>660 332.96</b>
002 - Excédent de l'exercice 2016	1 009 843.00	1 009 842.32	1 009 842.32
002 – Intégration Excédent Budget Assainissement Collectif 2015 (Ex Vallons)	0.00	489 348.23	489 348.23
<b>Total recettes</b>	<b>6 115 939.00</b>	<b>7 120 696.00</b>	<b>7 120 696.00</b>
<b>Excédent à reporter</b>	<b>-2.00</b>	<b>2 159 523.51</b>	<b>2 159 523.51</b>

Section investissement

Libellé	BP 2017	Compte de gestion 2017	CA 2017
Dépense d'équipement	861 691.00	171 528.29	171 528.29
Remboursement de la dette	279 000.00	54 102.65	54 102.65
Opérations d'ordre entre sections	0.00	0.00	0.00
001 – Intégration Solde d'investissement budget Assainissement Collectif 2015 (ex Vallons)	0.00	314 687.31	314 687.31
<b>Dépenses 2017</b>	<b>1 140 691.00</b>	<b>540 318.25</b>	<b>540 318.25</b>
10- Dotations fonds divers et réserves	41 010.00	0.00	0.00
13- Subventions d'investissement	319 750.00	106 763.49	106 763.49
16 – Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00	0.00
21- Virement de la section fonctionnement	571 332.00	0.00	0.00
40 – Opérations d'ordre entre sections	250 000.00	211 640.88	211 640.88
<b>Recettes 2017</b>		<b>318 404.37</b>	<b>318 404.37</b>
<b>Résultat 2017</b>		<b>92 773.43</b>	<b>92 773.43</b>
001 – Excédent reporté 2016	646 355.87	646 355.87	646 355.87
<b>Recettes 2017</b>	<b>1 828 447.87</b>	<b>964 760.24</b>	<b>964 760.24</b>
<b>Résultat d'investissement à reporter sur 2018</b>		<b>424 441.29</b>	<b>424 441.29</b>

A noter que le reversement de 464 830,03 € provenant d'un remboursement de la SEDA sera positionné sur les comptes administratifs et comptes de gestion 2018

Constatant qu'il n'y a pas de questions, Monsieur le Président propose de passer au vote.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité**

1°) Prend acte de la présentation faite du compte de gestion et du compte administratif

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Approuve le compte de gestion et le compte administratif 2017,

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

5°) Décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

\* Ligne 001 - Excédent d'investissement reporté : 424 441,29 €

\* Ligne 002 - Excédent de fonctionnement reporté: 2 159 523,51 €

6°) Décide en application de l'instruction M14, de reprendre cette affectation au budget primitif 2018 de la Communauté de communes Picardie des Châteaux.

7°) Donne quitus au Président pour l'exercice 2017.

## Approbation du Compte administratif et compte de gestion 2017 budget annexe ANC

Le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et l'état du passif, reprend dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés. Il intègre également toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté de Communes de l'exercice 2017.

Les opérations de l'exercice 2017 font ressortir les résultats suivants :

### INVESTISSEMENT :

Libellé	BP 2017	Compte de gestion 2017	CA 2017
Dépenses d'équipement			
Remboursement de la dette			
Opérations d'ordre			
<b>Dépenses 2017</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Recettes d'équipement			
Recettes financières			
Opérations d'ordre			
<b>Recettes 2017</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat 2016</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Excédent d'investissement reporté</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

### FONCTIONNEMENT

Libellé	BP 2017	Compte de gestion 2017	CA 2017
Dépenses de gestion courante	40 000.00	38 097.11	38 097.11
Dépenses financières	83 300.00	4 748.08	4 748.08
Dépenses d'ordre d'exploitation	0.00	0.00	0.00
<b>Dépenses 2017</b>	<b>123 300.00</b>	<b>42 845.19</b>	<b>42 845.19</b>
Recettes d'exploitation	151 070.07	70 850.47	70 850.47
Opérations d'ordre	0.00	0.00	0.00
<b>Recettes 2017</b>	<b>151 070.07</b>	<b>70 850.47</b>	<b>70 850.47</b>
<b>Résultat 2016</b>	<b>-27 770.07</b>	<b>-27 770.07</b>	<b>-27 770.07</b>
<b>Excédent de fonctionnement à reporter</b>	<b>0.00</b>	<b>235.21</b>	<b>235.21</b>

*Constatant qu'il n'y a pas de questions, Monsieur le Président propose de passer au vote.*

#### **Le Conseil communautaire à l'unanimité**

**1°) Prend acte de la présentation faite du compte de gestion et du compte administratif**

**2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;**

**3°) Approuve le compte de gestion et le compte administratif 2017,**

**4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus**

**5°) Décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :**

**\* Ligne 002 - Excédent de fonctionnement reporté: 235,21 €**

**6°) Décide en application de l'instruction M49, de reprendre cette affectation au budget primitif 2018.**

**7°) Donne quitus au Président pour l'exercice 2017.**

## Approbation du Compte administratif et compte de gestion 2017 budget annexe DMA-TEOM

Le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et l'état du passif, reprend dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés. Il intègre également toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté de Communes de l'exercice 2017.

Les opérations de l'exercice 2017 font ressortir les résultats suivants :

### INVESTISSEMENT :

Libellé	BP 2017	Compte de gestion 2017	CA 2017
Dépenses d'équipement			
Remboursement de la dette			
Opérations d'ordre			
<b>Dépenses 2017</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Recettes d'équipement			
Recettes financières			
Opérations d'ordre			
<b>Recettes 2017</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat 2016</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Excédent d'investissement reporté</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

### FONCTIONNEMENT

Libellé	BP 2017	Compte de gestion 2017	CA 2017
Dépenses de gestion courante	40 000.00	38 097.11	38 097.11
Dépenses financières	83 300.00	4 748.08	4 748.08
Dépenses d'ordre d'exploitation	0.00	0.00	0.00
<b>Dépenses 2017</b>	<b>123 300.00</b>	<b>42 845.19</b>	<b>42 845.19</b>
Recettes d'exploitation	151 070.07	70 850.47	70 850.47
Opérations d'ordre	0.00	0.00	0.00
<b>Recettes 2017</b>	<b>151 070.07</b>	<b>70 850.47</b>	<b>70 850.47</b>
<b>Résultat 2016</b>	<b>-27 770.07</b>	<b>-27 770.07</b>	<b>-27 770.07</b>
<b>Excédent de fonctionnement à reporter</b>	<b>0.00</b>	<b>235.21</b>	<b>235.21</b>

*Constatant qu'il n'y a pas de questions, Monsieur le Président propose de passer au vote.*

#### **Le Conseil communautaire à l'unanimité**

**1°) Prend acte de la présentation faite du compte de gestion et du compte administratif**

**2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;**

**3°) Approuve le compte de gestion et le compte administratif 2017,**

**4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus**

**5°) Décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :**

**\* Ligne 002 - Excédent de fonctionnement reporté: 235,21 €**

**6°) Décide en application de l'instruction M49, de reprendre cette affectation au budget primitif 2018.**

**7°) Donne quitus au Président pour l'exercice 2017.**

## Approbation du Compte administratif et compte de gestion 2017 budget annexe DMA-REOM

Le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et l'état du passif, reprend dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés. Il intègre également toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Communauté de Communes de l'exercice 2017.

Les opérations de l'exercice 2017 font ressortir les résultats suivants :

### INVESTISSEMENT :

Libellé	BP 2017	Compte de gestion 2017	CA 2017
Dépenses d'équipement			
Remboursement de la dette			
Opérations d'ordre			
<b>Dépenses 2017</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Recettes d'équipement			
Recettes financières			
Opérations d'ordre			
<b>Recettes 2017</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat 2016</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Excédent d'investissement reporté</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

### FONCTIONNEMENT

Libellé	BP 2017	Compte de gestion 2017	CA 2017
Dépenses de gestion courante	725 496.00		725 496.00
Dépenses financières	0.00		0.00
Dépenses d'ordre d'exploitation	0.00		0.00
<b>Dépenses 2017</b>	<b>725 496.00</b>	<b>725 496.00</b>	<b>725 496.00</b>
Recettes d'exploitation	726 726.00	728 208.00	728 208.00
Opérations d'ordre	0.00		0.00
<b>Recettes 2017</b>	<b>726 726.00</b>	<b>728 208.00</b>	<b>728 208.00</b>
<b>Résultat 2017</b>	<b>1 230.00</b>	<b>2 712.00</b>	<b>2 712.00</b>
<b>Excédent 2016</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Excédent de fonctionnement à reporter</b>	<b>1 230.00</b>	<b>2 712.00</b>	<b>2 712.00</b>

*Constatant qu'il n'y a pas de questions, Monsieur le Président propose de passer au vote.*

**Le Conseil communautaire, à l'unanimité**

**1°) Prend acte de la présentation faite du compte de gestion et du compte administratif**

**2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;**

**3°) Approuve le compte de gestion et le compte administratif 2017,**

**4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus**

**5°) Décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :**

**\* Ligne 001 - Excédent d'investissement reporté : 0.00 €**

**\* Ligne 002 - Excédent de fonctionnement reporté : 2 712.00 €**

**6°) Décide en application de l'instruction M14, de reprendre cette affectation au budget primitif 2018 du budget DMA**

**7°) Donne quitus au Président pour l'exercice 2017.**

## Approbation du compte de gestion 2017 budget principal Val de l'Ailette

Monsieur Ambroise CENTONZE-SANDRAS, Vice-Président de la Communauté de Communes, présente et commente pour l'assemblée les tableaux présentant le compte de gestion de clôture qui fait ressortir les résultats suivants :

### *Dépenses de fonctionnement*

<b>Libellé</b>	<b>Compte de gestion 2017</b>
Chapitre 011 – charges à caractère général	0.00
Chapitre 012 – charges de personnel	0.00
Chapitre 014 – reversement sur recettes	0.00
Chapitre 022- dépenses imprévues	0.00
Chapitre 023 – virement à la section investissement	0.00
Chapitre 042 - immobilisations	0.00
Chapitre 65 – autres charges de gestion courante	0.00
Chapitre 66 – charges financières	0.00
Chapitre 67 – charges exceptionnelles	0.00
Chapitre 68 – Dotation aux provisions pour risque	0.00
<b>Total dépenses</b>	<b>0.00</b>

### *Recettes de fonctionnement*

<b>Libellé</b>	<b>Compte de Gestion 2017</b>
Chapitre 013 – remboursement sur personnel	0.00
Chapitre 42 – Opération entre sections	0.00
Chapitre 70 – redevances diverses	0.00
Chapitre 73 – contributions directes	0.00
Chapitre 74 – dotations et subventions	0.00
Chapitre 75 – revenus des immeubles	0.00
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	0.00
002 - Excédent de l'exercice 2016	1 066 085.80
<i>02 – transfert du résultat</i>	<i>-1 066 085.80</i>
<b>Total recettes</b>	<b>0.00</b>
<b>Excédent à reporter</b>	<b>0.00</b>

### *Section investissement*

<b>Libellé</b>	<b>Compte de gestion 2017</b>
Dépense d'équipement	0.00
Remboursement de la dette	0.00
Opérations d'ordre entre sections	0.00
<b>Dépenses 2017</b>	<b>0.00</b>
10- Dotations fonds divers et réserves	0.00
13- Subventions d'investissement	0.00
16 – Emprunts et dettes assimilées	0.00
21- Virement de la section fonctionnement	0.00
40 – Opérations d'ordre entre sections	0.00
001 – Excédent reporté 2016	394 995.26
<i>001 – transfert du résultat</i>	<i>-394 995.26</i>
<b>Recettes 2017</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat d'investissement à reporter sur 2018</b>	<b>0.00</b>

Constatant qu'il n'y a pas de questions, Monsieur le Président propose de passer au vote.

**Le conseil communautaire à l'unanimité**

**1°) Prend acte de la présentation faite du compte de gestion**

**2°) Approuve le compte de gestion 2017 de clôture,**

**3°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus**

### Approbation du compte de gestion 2017 budget annexe ANC Val de l'Ailette

Monsieur Christophe ANANIE, Vice-Président de la Communauté de Communes, présente et commente pour l'assemblée les tableaux présentant le compte de gestion de clôture qui fait ressortir les résultats suivants :

INVESTISSEMENT :

Libellé	Compte de gestion 2017
Dépenses d'équipement	
Remboursement de la dette	
Opérations d'ordre	
<b>Dépenses 2017</b>	<b>0.00</b>
Recettes d'équipement	
Recettes financières	
Opérations d'ordre	
<b>Recettes 2017</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat 2016</b>	<b>0.00</b>
<b>Excédent d'investissement reporté</b>	<b>0.00</b>

FONCTIONNEMENT

Libellé	Compte de gestion 2017
Dépenses de gestion courante	
Dépenses financières	
Dépenses d'ordre d'exploitation	
<b>Dépenses 2017</b>	<b>0.00</b>
Recettes d'exploitation	
Opérations d'ordre	
<b>Recettes 2017</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat 2016</b>	<b>-24 224.09</b>
<b>Transfert des résultats</b>	<b>24 224.09</b>
<b>Excédent de fonctionnement à reporter</b>	<b>0.00</b>

*Constatant qu'il n'y a pas de questions, Monsieur le Président propose de passer au vote.*

**Le Conseil communautaire à l'unanimité**

- 1°) Prend acte de la présentation faite du compte de gestion**
- 2°) Approuve le compte de gestion 2017 de clôture,**
- 3°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus**

### Approbation du compte de gestion 2017 budget annexe DMA Val de l'Ailette

Monsieur Christophe ANANIE, Vice-Président de la Communauté de Communes, présente et commente pour l'assemblée les tableaux présentant le compte de gestion de clôture qui fait ressortir les résultats suivants :

INVESTISSEMENT :

Libellé	Compte de gestion 2017
Dépenses d'équipement	
Remboursement de la dette	
Opérations d'ordre	
<b>Dépenses 2017</b>	<b>0.00</b>
Recettes d'équipement	
Recettes financières	
Opérations d'ordre	
<b>Recettes 2017</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat 2016</b>	<b>10 430.84</b>
<b>Transfert des résultats</b>	<b>-10 430.84</b>
<b>Excédent d'investissement reporté</b>	<b>0.00</b>



Libellé	Compte de gestion 2017
Dépenses de gestion courante	
Dépenses financières	
Dépenses d'ordre d'exploitation	
<b>Dépenses 2017</b>	<b>0.00</b>
Recettes d'exploitation	
Opérations d'ordre	
<b>Recettes 2017</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat 2016</b>	<b>73 890.40</b>
<b>Transfert des résultats</b>	<b>-73 890.40</b>
<b>Excédent de fonctionnement à reporter</b>	<b>0.00</b>

*Constatant qu'il n'y a pas de questions, Monsieur le Président propose de passer au vote.*

**Le conseil communautaire à l'unanimité**

**1°) Prend acte de la présentation faite du compte de gestion**

**2°) Approuve le compte de gestion 2017 de clôture,**

**3°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus**

### **Décisions modificatives budget principal 2018**

Suite à remboursements effectués aux familles pour les accueils de loisir et le périscolaire, ainsi que des majorations URSSAF et un règlement de litige avec un ex salarié, le chapitre 67 n'est pas assez approvisionné.

De plus, afin de pouvoir payer les dernières facture de travaux effectués au RAM de Folembray, il faut rouvrir l'opération d'investissement 11003, et de l'approvisionner. Dans le cas présent, le budget investissement étant en suréquilibre de 12 000 € environ, il n'y a donc pas de transfert entre opération.

C'est pour cela que nous proposons les DM suivantes :

En fonctionnement :

Dépassement sur le chapitre 67 - Charges à exceptionnelles : 2 971,51€

Je vous propose de créditer le chapitre 67 de 5 000,00 € qui seront repris sur le chapitre 022 – Dépenses imprévues. La somme est plus importante que le dépassement afin d'avoir une petite marge de sécurité pour les divers remboursements aux familles à faire.

En investissement :

Ouverture de l'opération 11003 – travaux au RAM de Folembray et je vous propose de créditer cette opération de 2 500,00 € qui seront repris sur le suréquilibre.

*Constatant qu'il n'y a pas de questions, Monsieur le Président propose de passer au vote.*

**Le conseil communautaire à l'unanimité approuve ces propositions**

### **Election d'un 5ème vice-président**

Monsieur le Président informe les délégués que la démission de Madame Herbulot, 4<sup>ème</sup> vice-présidente en charge de l'enfance-jeunesse a été acceptée par Monsieur le Préfet de l'Aisne le 27 juin 2018.

La communauté de communes a reçu ce courrier le 2 juillet dernier.

Monsieur le Président informe les délégués communautaires que Monsieur Eddy Warnier, 5<sup>ème</sup> vice-président, devient 4<sup>ème</sup> vice-président, et qu'il lui a délégué les fonctions de vice-président en charge de l'enfance –jeunesse.

Monsieur le Président précise qu'il appartient au Conseil communautaire de désigner un 5<sup>ème</sup> vice-président à qui il délèguera les précédentes délégations de Monsieur Eddy Warnier, pour les champs de compétences urbanisme-habitat, aménagement de l'espace, travaux, gestion du patrimoine communautaire et mutualisation.

Monsieur le Président demande à deux délégués de tenir le rôle d'assesseur.

Se proposent

- ✓ **Madame Marie Angeline TENAILLON**
- ✓ **Monsieur Christophe ANANIE**

### **Déroulement de chaque tour de scrutin**

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom est alors invité à se rendre à l'isoloir, à inscrire son choix sur le papier blanc à sa disposition, à le mettre sous enveloppe, à signer la liste d'émargement et à remettre ensuite cette enveloppe dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins sont ensuite placés dans une enveloppe close portant l'indication du scrutin concerné, et signée par le président et le secrétaire de séance.

### **Premier tour de scrutin**

#### **Candidatures présentées :**

✓ **Monsieur CARLIER Philippe**

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : aucun

Nombre de votants : trente-trois (33)

Il est constaté lors de l'ouverture de l'urne un décompte de 33 enveloppes.

Nombre de bulletins litigieux (au titre des articles L. 65 et 66 du code électoral) : aucun (0)

Nombre de votants retenus : trente-trois (33)

Nombre de bulletins blancs : deux (2)

Nombre de suffrages exprimés : trente et un (31)

Majorité absolue : seize (16)

#### **NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS**

Monsieur CARLIER Philippe : trente et un (31)

***Monsieur CARLIER Philippe a été proclamé 5<sup>ème</sup> vice-président et a été immédiatement installé.  
L'intéressé a déclaré accepter d'exercer ces fonctions.***

#### **Questions diverses**

*Monsieur SAMSON demande s'il y aura une commission travaux de créée pour suivre les travaux du patrimoine communal et notamment ceux de Moyembrie.*

*Monsieur Morlet lui répond que ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire*

*Monsieur Pernaut fait part du manque d'information des parents d'élèves sur ses écoles malgré la communication faite par la Communauté de communes.*

*Monsieur Morlet lui propose de voir ce sujet directement avec Monsieur Warnier*

Constatant qu'il n'y a pas d'autres questions, Monsieur le Président propose de lever la séance.  
La séance du conseil communautaire est clôturée à 20h00.

Fait à Pinon le 09/07/2018

**Le secrétaire de séance**  
**Guy PERNAUT**

**Le Président**  
**Vincent MORLET**